

# Avis public



## AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

### AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

QUE, lors d'une séance du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le mardi 7 février 2017, à 19 h, en la salle 205 de la mairie d'arrondissement de Verdun située au 4555, rue de Verdun, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure à une disposition de l'article 265.1 du Règlement de zonage 1700, de façon à :

- Permettre que des sections de garde-corps, aux 2 derniers étages du 80, rue Berlioz (Verrières V), soient faites d'acier au lieu de fer ornemental noir de verre ou de plexiglass.

Lors de cette séance du mardi 7 février 2017, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec  
ce 18 janvier 2017

Caroline Fisette, OMA  
Directrice du bureau d'arrondissement et  
Secrétaire d'arrondissement